

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2009
(Liste au dos)

Mise à jour des lieux d'accueil

Le Grand Quevilly, le 4 Mars 2022

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2021/2022 - Stages Détection Secteur Nord 1 et 2 - Masculins nés en 2009

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer aux stages des jeunes masculins nés en 2009, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

STAGE 1 ⇒ **DIMANCHE 20 MARS 2022**, de 9h30 à 12h00
à NEUFCHATEL EN BRAY, Gymnase JL Thérier, Route de Londinières

STAGE 2 ⇒ **DIMANCHE 3 AVRIL 2022**, de 9h30 à 12h00
à DIEPPE, Maison des Sports, Rue Montigny
(Voir liste au verso)



- ✓ **Pass sanitaire obligatoire dès 12 ans et 2 mois pour pouvoir accéder à la salle**
- ✓ **Respect des gestes barrières sur place (Masque, Gel désinfectant, Distanciation)**

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- **L'autorisation parentale**
- **L'autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- **L'attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux) .
- **Un ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : CALENDRIER PREVISIONNEL DES PROCHAINES ECHEANCES**

STAGE 3 (si nécessaire) - Date et lieu à déterminer - Liste des jeunes établie suite aux stages 1 et 2
INTER-SECTEURS - DIMANCHE 15 MAI 2022 (matinée) – Lieu à déterminer

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 76 MASCULINS 2009**

Référent Secteur NORD : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 ✉ anthony.claeys@hotmail.fr

Intervenant(s) : Valentin GLATIGNY

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de votre secteur ci-dessus.
Sportivement,

Patrick METAYER
Secrétaire Général
Référent ELU de l'ETD 76

Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale

Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Ligue de Normandie de Handball
- F. PROUFF - CTS LNHB
- P. MAHE - CTF LNHB
- Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/ SELECTION 76 MASCULINS 2009

STAGE DETECTION SECTEUR NORD 1 et 2

Dimanche 20 Mars 2022 - 9h30-12h00, à NEUFCHATEL EN BRAY

Dimanche 3 Avril 2022 - 9h30-12h00, à DIEPPE

*L'ensemble des 57 jeunes ci-dessous sont convoqués pour les 2 dates proposées (en fonction de leur disponibilité).
Merci aux clubs de transférer cette convocation aux jeunes et de retourner par mail au référent de secteur la liste des participants.*

Référent Secteur Nord : Anthony CLAEYS ☎ 06 81 95 28 99 📧 anthony.claeys@hotmail.fr

Nom	Prénom	Club	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
AUTIN-MORAND	VICTOR	DIEPPE	13/06/2009	140	DROITIER	
BUCQUET	JOACHIM	DIEPPE	09/02/2009	150	DROITIER	
CHOISEAU	MATHIAS	DIEPPE	31/01/2009	160	DROITIER	
DODIN	JULES	DIEPPE	25/03/2009	150	DROITIER	
GEHANT	LUCAS	DIEPPE	13/09/2009	150	GAUCHER	
GILLE	TRISTAN	DIEPPE	10/01/2009	150	DROITIER	
MARTIN	PAUL	DIEPPE	01/04/2009	160	DROITIER	
MARTIN -FERRAND	MALO	DIEPPE	30/06/2009	160	DROITIER	
PAILLOUX	MANO	DIEPPE	18/01/2009	165	GAUCHER	
PASSARELLA	VALENTIN	DIEPPE	29/06/2009	160	DROITIER	
POULAIN	CORENTIN	DIEPPE	29/01/2009	150	DROITIER	
BIZET	OSCAR	ST NICOLAS	09/03/2009	165	DROITIER	
CACHEUX	MARTIN	ST NICOLAS	11/07/2009	155	GAUCHER	
LAMAILLE	ESTEBAN	ST NICOLAS	05/11/2009	150	DROITIER	
LAUVRAY	RAPHAEL	ST NICOLAS	22/01/2009	155	DROITIER	
LEBECQ	AURELIEN	ST NICOLAS	19/07/2009	145	GAUCHER	
GAMARD	YANN	AUMALE	04/01/2009	130	DROITIER	
MEQUIN	CYAN	BLANGY	02/08/2009	162	DROITIER	
PAVEAU	ENZO	BLANGY	09/02/2009	155	DROITIER	
POYEN	ROMANN	BLANGY	15/08/2009	158	DROITIER	
BONNET DE VALLEVILLE	MAXENCE	BRAY	03/03/2009	150	DROITIER	
CAUCHY	BASTIEN	BRAY	19/06/2009	153	DROITIER	
GREBOVAL	FLORENTIN	BRAY	05/10/2009	152	DROITIER	
HURE	JULES	BRAY	05/03/2009	165	DROITIER	
MAINEULT	TOM	BRAY	12/08/2009	156	DROITIER	
PLANCHON	RAPHAEL	BRAY	29/04/2009	160	DROITIER	
BAZIRE	MAXENCE	DOUDEVILLE	02/04/2009	158	DROITIER	
CABOT	SAMUEL	DOUDEVILLE	28/08/2009	164	DROITIER	
COLE DESAINTPAUL	ALEXANDRE	DOUDEVILLE	12/06/2009	149	DROITIER	
COTE	RAPHAEL	DOUDEVILLE	15/04/2009	143	DROITIER	
DELAPIERRE	ARTHUR	DOUDEVILLE	10/05/2009	158	DROITIER	
DUVAL	ROBIN	DOUDEVILLE	07/09/2009	145	GAUCHER	
AUGER	NATHAN	EU	05/12/2009	145	GAUCHER	
BOUDISSA	KARIM	EU	27/12/2009	140	DROITIER	
JEANSONI	MATHYS	EU	11/11/2009	158	DROITIER	
LECONTE	LORIS	EU	31/08/2009	160	DROITIER	
SEVESTRE	NOLANN	FORGES	06/01/2009	167	DROITIER	
TOUZEL	MATTEO	FORGES	03/10/2009	154	DROITIER	
DELTOMBE	MAXIME	LONDINIÈRES	14/02/2009	165	DROITIER	
GERMAI	FLORIAN	LONDINIÈRES	06/10/2009	153	DROITIER	
GAY	EMRIC	ST VALERY	13/05/2009	158	DROITIER	
LEFEBVRE	MATHIS	ST VALERY	24/07/2009	158	GAUCHER	
MANCEL JOLLY	JEANNICK	ST VALERY	17/04/2009	158	DROITIER	
MROZ	THEO	ST VALERY	24/11/2009	150	GAUCHER	
PLOUVEVEZ	JULES	ST VALERY	02/01/2009	158	DROITIER	
CHAUCHOT	MAEL	CANY BARVILLE	16/07/2009	135	DROITIER	
MARCIAUX	LEON	CANY BARVILLE	22/01/2009	155	DROITIER	
MAUBANC	THEO	CANY BARVILLE	11/08/2009	154	DROITIER	
ABRAHAM	YONI	AUFFAY-TOTES	20/09/2009	149	DROITIER	
ARSON	MAXIME	AUFFAY-TOTES	19/03/2009	153	DROITIER	
CHEDRU	ALEXANDRE	AUFFAY-TOTES	08/03/2009	150	DROITIER	
DESHAYES	MARIUS	AUFFAY-TOTES	20/02/2009	161	DROITIER	
LEBLOND	MAEL	AUFFAY-TOTES	23/11/2009	146	DROITIER	
LECROQ VENDIC	ENZO	AUFFAY-TOTES	11/02/2009	157	DROITIER	
MATHELIN	LOUCAS	AUFFAY-TOTES	13/02/2009	155	DROITIER	
VANDERPLAETSEN	PAUL	AUFFAY-TOTES	05/01/2009	162	DROITIER	
JULIEN	LEANDRE	FOUCARMONT	15/08/2009	154	DROITIER	

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Licencié(e) au club de Non
Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Cadre à remplir

Date :

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à venir et/ou à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.